



Morlaix Communauté
Attributions du Conseil de Communauté déléguées au Président

Arrêté A20-222

Objet : Aide à l'investissement Jeunes Agriculteurs

Le Président de Morlaix Communauté :

Vu le Projet de territoire Trajectoire 2025, Priorité 9 "Morlaix Communauté, le lieu pour entreprendre",

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et notamment son article 1 visant à assurer la continuité de fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu le Schéma de Développement Économique du 20 septembre 2010, orientation volontariste «Accompagner le développement d'une agriculture d'excellence»,

Vu la délibération D17-131 du 29 mai 2017, par laquelle le Conseil de Communauté a approuvé la convention entre la Région Bretagne et Morlaix Communauté,

Vu l'avis circonstancié favorable du maire des communes concernées,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal, section investissement, fonction 92, nature 20422 pour les aides aux jeunes agriculteurs,

ARRÊTE

Article 1 :

Morlaix Communauté attribue l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, aux 4 dossiers ci-dessous et ce pour un montant total de 15 000 €.

Nom Interlocuteur	GOURVIL Loïc
Forme juridique	GAEC
Adresse	Le Kermeur à Plougonven (29640)
Raison sociale	GAEC des Chênes
Activité	Agriculture biologique
Emploi(s)	3 avec le sien
Production	Lait
Date de la CDOA	14/05/19
Type de projet	Développement
Libellé du projet	Couverture d'une fumière, achat voiture d'exploitation
Lieu du projet	Plougonven
Montant total d'investissement	20 865,00 €
Type d'Aide/Subvention	Aide à l'installation des jeunes agriculteurs
Assiette éligible	20 865,00 €
Taux de la subvention	40,00 %
Montant de la subvention envisagé	4 500 € (aide plafonnée)

Nom Interlocuteur	MEURIC Lionel
Forme juridique	EARL Melen Treazh
Adresse	Ar C'Hloarec à Plpuégat-Moysan (siège)
Raison sociale	EARL Melen Treazh
Activité	Agriculture conventionnelle
Emploi(s)	1 (le sien)
Production	Volaille de chair
Date de la CDOA	Installation sans les aides (avec accord des membres du Comité de Développement agriculture)
Type de projet	Développement
Libellé du projet	Isolation bâtiment
Lieu du projet	Guerlesquin (Kerfoen)
Montant total d'investissement	29 892,00 €
Type d'Aide/Subvention	Aide à l'installation des jeunes agriculteurs
Assiette éligible	29 862,00 €
Taux de la subvention	40,00 %
Montant de la subvention envisagé	3 500 € (aide plafonnée)

Nom Interlocuteur	BERTEVAS Sylvain
Forme juridique	EARL
Adresse	Rest ar Roue à Plouézoc'h (29252)
Raison sociale	Le ferme de Rest ar Roue
Activité	Agriculture conventionnelle
Emploi(s)	3 dont le sien
Production	Vaches laitières
Date de la CDOA	14/05/19
Type de projet	Développement
Libellé du projet	Construction d'un silo à maïs
Lieu du projet	Plouézoc'h (Rest ar Roue)
Montant total d'investissement	14 681,00 €
Type d'Aide/Subvention	Aide à l'installation des jeunes agriculteurs
Assiette éligible	14 681,00 €
Taux de la subvention	40,00 %
Montant de la subvention envisagé	3 500 € (aide plafonnée)

Nom Interlocuteur	GOURVIL Stéphane
Forme juridique	SCEA
Adresse	Keroignant à Lanmeur (29620)
Raison sociale	SCEA GOURVIL
Activité	Agriculture conventionnelle
Emploi(s)	4 dont le sien
Production	Culture de légumes frais
Date de la CDOA	26/12/17
Type de projet	Développement
Libellé du projet	Dédrageonneuse
Lieu du projet	Keroignant à Lanmeur (29620)
Montant total d'investissement	28 221,59 €
Type d'Aide/Subvention	Aide à l'installation des jeunes agriculteurs
Assiette éligible	28 221,59 €
Taux de la subvention	40,00 %
Montant de la subvention envisagé	3 500 € (aide plafonnée)

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

ID : 029-242900835-20200703-A20_222-AI

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Ampliation du présent arrêté sera adressée au préfet du Finistère.

Fait à Morlaix, le 3 juillet 2020

Le Président,
Thierry Piriou